

Op 12-13-14 april 2012 is een groot internationaal congres gehouden in Torino/Ivrea (Italië) met als titel 'Disegnare il futuro con intelligenza antica' en met als ondertitel 'L'insegnamento del Latino et del Greco antico in Italia e nel mondo'. De organisatoren waren Luciano Canfora (Universiteit Bari) en Ugo Cardinale (directeur Liceo Classico Carlo Botta, Ivrea). Heel wat Europese landen hadden sprekers afgevaardigd om de toestand van de klassieke talen in hun land te schetsen. Op vraag van prof. Guido Schepens (K.U.Leuven) en door bemiddeling van Classica Vlaanderen is Felix Claus, lid van Classica Vlaanderen, afgevaardigd om een toelichting te geven over de toestand van de klassieke talen in het secundair onderwijs in Vlaanderen. We geven hier de tekst weer zoals hij in Italië op 13 april 2012 is uitgesproken en zoals hij in het congresboek wordt weergegeven.

La situation des langues classiques en Communauté Flamande de Belgique

1 Introduction

Je suis heureux d'être l'invité de l'université de Turin. Il y a déjà longtemps, quand j'étais jeune et à peine diplômé, j'ai eu l'occasion pendant une année de continuer mes études à la Biblioteca Peterson de cette université. J'en suis toujours reconnaissant.

Je n'aurais jamais cru me retrouver un jour ici, à l'université de Turin, notamment avec un sujet qui n'a rien à voir avec les études patristiques d'antan sur Saint Ambroise. Aujourd'hui je vais essayer de décrire la situation des langues classiques en Communauté Flamande de Belgique. Comment cela? Après avoir été, pendant quelques années, professeur de latin et de grec dans l'enseignement secondaire, je suis devenu conseiller pédagogique, responsable de l'enseignement général dans les écoles catholiques en Flandre. La rédaction des programmes d'études de latin et de grec faisait partie de mes tâches.

2 Contexte

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, il est nécessaire de faire trois remarques préliminaires afin de comprendre la situation des langues classiques en Flandre. Tout d'abord une remarque à propos de l'enseignement en Belgique, une deuxième concernant la situation particulière de l'existence de différents réseaux d'enseignement et une dernière remarque visant l'organisation et les structures de l'enseignement chez nous.

2.1 L'enseignement en Belgique : les Communautés

La Belgique est un pays compliqué. Le Royaume de Belgique est un état fédéral avec un parlement et un gouvernement. L'état fédéral est compétent en ce qui concerne les matières nationales. La Belgique comprend 3 communautés qui elles aussi ont un parlement et un gouvernement: la communauté flamande, la communauté française et la communauté germanophone.

Depuis 1989 les communautés sont compétentes dans les domaines de la culture et du sport, des soins de santé et de l'enseignement. Chaque communauté a donc un ministre de l'enseignement (la communauté française a même deux ministres) qui rédige des décrets ayant force de loi. En d'autres termes, la politique de l'enseignement en Belgique est différente selon la communauté. Cela explique les situations divergentes de l'organisation et des structures de l'enseignement, et donc aussi de la situation du grec en du latin entre les communautés.

Dans mon rapport, je me bornerai à la situation flamande, exception faite de quelques remarques qui regardent l'enseignement francophone.

2.2 Réseaux

La Belgique respecte la liberté d'enseignement. Toute personne physique ou morale a le droit de fonder et de diriger un ou plusieurs établissements d'enseignement. Chaque établissement, chaque école dépend d'un pouvoir organisateur. Chaque pouvoir organisateur appartient à un réseau d'enseignement.

En Flandre il y a deux réseaux : l'enseignement officiel et l'enseignement libre.

L'enseignement officiel est organisé par plusieurs pouvoirs organisateurs. Il y a, en premier lieu, l'enseignement organisé par « l'établissement public du GO ! », c.à.d. enseignement communautaire, l'héritier de l'enseignement de l'Etat. L'enseignement du « GO ! » est entièrement financé par la Communauté flamande et est tenu au respect de la neutralité. Au niveau de l'enseignement secondaire le « GO ! » représente aujourd'hui plus ou moins 17 pour cent des élèves.

Ensuite, il y a l'enseignement officiel, organisé par les communes, villes et provinces. L'enseignement officiel des communes, villes et provinces est subventionné par la Communauté flamande. Il est aussi tenu à la neutralité. Cet enseignement officiel représente plus ou moins 7 pour cent des élèves.

Le deuxième réseau est l'enseignement libre. Il se compose essentiellement des pouvoirs organisateurs de caractère confessionnel, en premier lieu l'enseignement catholique organisé par les diocèses et les congrégations religieuses. Ces écoles sont subventionnées par la Communauté et forment le groupe principal, notamment 74 pour cent et plus des élèves. A côté de l'enseignement catholique, il existe aussi des écoles protestantes, orthodoxes, musulmanes et juives. Elles sont minoritaires. Et pour compléter le tableau, l'enseignement libre compte également des écoles non confessionnelles : il s'agit d'écoles appliquant une méthode pédagogique spécifique, comme les écoles Steiner, Freinet, Montessori. Elles aussi ne représentent que quelques dixièmes de pour cent.

Dernière remarque. Chaque école, officielle ou libre, adhère à une fédération, une 'coupole' qui représente les pouvoirs organisateurs.

2.3 Structure du secondaire

Il est indispensable de dire un petit mot sur les structures de l'enseignement. En Flandre, l'enseignement secondaire a adopté une structure unique, définie par le

décret du 1 janvier 1989. L'enseignement secondaire comprend trois degrés. Chaque degré compte deux ans.

Le 1^{er} degré est à comparer avec la *scuola media*, ici en Italie, mais les élèves y entrent à l'âge de douze ans, après six ans d'enseignement primaire. L'horaire de 32 heures contient des cours de base (langue maternelle, langues modernes, mathématiques, sciences...) mais comprend également quelques heures réservées aux options. C'est là qu'il faut situer les heures de grec ou de latin. Théoriquement chaque élève a donc la possibilité de choisir un cours de latin et dans la deuxième année de combiner le latin et le grec.

A partir du 2^e degré nous distinguons quatre formes d'enseignement qu'on connaît un peu partout en Europe : l'enseignement général, technique, professionnel et artistique. Les cours de grec et de latin se situent dans l'enseignement général. Au niveau du 2^e degré les élèves ont théoriquement le choix entre six filières ou sections, dont trois de type classique : les sections grec, latin, grec-latin à côté des sections sciences, économie et sciences humaines. Au 3^e degré le choix est encore plus élaboré. Les élèves y combinent en général deux disciplines, par exemple le latin et les mathématiques, le grec et les sciences... On compte ainsi 16 combinaisons dont 7 d'ordre classique : grec-latin ; latin-langues modernes, latin-sciences, latin-mathématiques ; le grec combiné avec les mêmes disciplines.

Je l'avoue, c'est un peu compliqué. Mais il faut savoir que les études gréco-latines sont bien présentes dans l'enseignement général en Flandre. En fait on pourrait dire la même chose de la Communauté française quoique les structures soient assez différentes. La grande différence avec d'autres pays en Europe, c'est que du point de vue structurel on ne parle plus de 'gymnase/Gymnasium' ou de 'lycée/liceo classico'. Les études de grec et de latin font partie de la structure unique.

3 Statistiques

3.1 Heures

Vous êtes sans doute devenus curieux de combien d'heures de cours de grec et de latin disposons-nous en Flandre. En comparaison avec beaucoup d'autres pays en Europe, nous profitons en Flandre d'une situation encore assez favorable.

Quant au latin, l'élève totalise - au cours des études au secondaire – dans la plupart des cas au minimum 24 et au maximum 28 heures. Le grec est moins doté et varie entre 18 et 21 heures, mais n'oublions pas que l'étude du grec est principalement combinée avec le latin. Toutefois, les temps changent. L'an dernier, on a vu pour la première fois que, au 3^e degré, plus d'élèves choisissent un cours de grec combiné avec d'autres disciplines comme mathématiques et sciences.

La situation du nombre d'heures est nettement plus favorable dans l'enseignement catholique. En étudiant l'histoire de l'enseignement en Belgique depuis l'origine, on constate que l'Eglise (épiscopat et ordres) a toujours fermement défendu les humanités classiques. Les humanités classiques étaient la voie royale pour accéder aux études supérieures. Cela a radicalement et progressivement changé à partir des

années soixante du siècle passé, mais nous en profitons toujours. Mais...combien d'années encore ?

3.2 Pourcentages

Le moment est venu de vous donner quelques pourcentages. Comment vont les choses ? Autrement dit, quelle est notre 'popularité'?

SECONDAIRE		officiel + libre	
		latin	grec
1e degré	1	-	-
	2	32,64	6,09
2e degré	3	26,25	3,5
	4	26,55	3,62
3e degré	5	20,84	2,01
	6	22,73	2,54

Nous disposons de statistiques très précises concernant le nombre d'élèves qui suivent un cours de grec et/ou de latin, exception faite de la première année du secondaire (Source : Statistisch Jaarboek Vlaams Onderwijs 2010-2011).

Au début du secondaire, les élèves peuvent donc choisir un cours de latin. A la fin de la première année les élèves doivent à nouveau se décider s'ils continuent à étudier le latin et s'ils vont combiner le latin avec un cours de grec. Eh bien, 32 % et plus des élèves choisissent une option avec le latin. 6 % et plus font la combinaison avec le grec.

Après le 1^{er} degré, qui est une sorte de degré d'observation, les élèves doivent faire un double choix : le choix de la forme d'enseignement (général, technique...) et le choix d'une section ou filière, dont je viens vous énumérer les 6 possibilités. Alors, 26% et plus des élèves suivent un cours de latin , 3% et plus un cours de grec.

Après le 2^e degré les élèves sont à nouveau confrontés à un choix avec ou sans langue classique. Là, 21-22% des élèves continuent à suivre le latin, et 2% pour cent et plus des élèves le grec.

Tout compte fait, plus d'un quart des élèves qui suivent l'enseignement général, ont un cours de latin. Les 'grecistes' ne représentent que 3 virgule 33 pour cent des élèves.

Si vous me le permettez, je garderai les conclusions pour la fin, mais vous avez sans doute pu remarquer que, si la situation du latin semble rassurante jusqu'à présent, le grec est en situation précaire.

4 Formation

Quelle formation avons-nous en vue avec l'étude des langues anciennes ? En répondant à cette question, nous ne faisons pas la distinction entre le grec et le latin. Nos programmes ne le font pas non plus : il ne peut s'agir que de quelques nuances.

Les programmes assignent au cours de latin et de grec des objectifs de formation linguistique, littéraire et culturelle. Il s'agit finalement, aujourd'hui comme hier, de permettre à des jeunes de grandir en humanité (*humanitas*), de se former grâce à une confrontation prolongée et active avec la pensée des grands auteurs et avec les manifestations de la civilisation des Grecs et des Romains.

Le mot-clé c'est la compréhension de texte. Le but principal est que les élèves lisent et comprennent les textes des auteurs grecs et latins et qu'ils soient capables d'analyser, d'interpréter et de commenter les textes d'une manière indépendante. La traduction est toujours une des compétences les plus importantes de notre enseignement.

Les textes ouvrent la porte au monde des Grecs et des Romains. Par la voie des textes, les élèves entrent en contact avec des aspects de la civilisation antique. Ils étudient la langue et la littérature, l'art et la culture, la vie et la société et remarquent les similitudes et les différences. Ils étudient les idées, les valeurs et les 'vérités' et les confrontent à leurs propres idées, propres valeurs et propres 'vérités'.

Pour atteindre notre but, nous utilisons des méthodes spécifiques d'apprentissage de langue et de lecture. Mais je n'ai pas le temps d'entrer en détail. Sauf une seule remarque. Les trois éléments que j'ai mentionnés - le grammaire, la lecture et la culture - sont présents dès le premier début. Dès que les élèves ont appris quelques mots et structures grammaticales, on commence à lire et à explorer le monde antique.

5 Conclusions

5.1 Bilan

Il est temps de conclure. Je vous ai donné un aperçu limité de la situation actuelle des études grecques et latines en secondaire dans la Communauté flamande. Disons que nous sommes, à l'heure actuelle, relativement bénis. Les langues anciennes sont bien présentes dans la structure de l'enseignement secondaire flamand, le nombre d'heures de classe réservées aux langues classiques est

suffisant pour atteindre les objectifs, et les études n'ont pas perdu leur attractivité (à l'exception du grec). La situation que je vous ai décrite demeure presque inchangée dans les dix dernières années. L'Autrichien Alfred Reitermayer, ancien président de Euroclassica, a écrit qu'il fallait au moins 22 heures de classe pour réaliser le programme européen de latin. Comme je vous ai montré, nous obtenons un score plus haut. Entre parenthèses, en Communauté française, la situation est aussi moins favorable : le maximum est fixé à 22 heures. Nous pouvons donc être relativement satisfaits.

Chaque année nous participons au Certamen Ciceronianum Arpinas, au concours international de version latine à Arpino, la terre natale de Cicéron. L'an dernier un de nos élèves a été lauréat et a remporté une belle 6^{ème} place. Dans les années précédentes nous avons également remporté plusieurs mentions honorables. C'est une forte indication que les études classiques atteignent un niveau excellent.

Autre indication, à l'université les jeunes qui ont suivi un cours de grec et latin en secondaire, ont un taux de réussite supérieur aux autres filières.

5.2 Inquiétudes

Jusque-là, que des signaux positifs. Mais il y a aussi des signaux moins positifs.

Il faut l'admettre, l'étude du grec et du latin devient de moins en moins évidente. Ceci est dû au climat économique et utilitaire dans notre société. Le constat n'est pas nouveau. En tenant compte du fait que les élèves doivent régulièrement choisir au cours de leurs études, les professeurs doivent être de plus en plus vigilants. A chaque instant, ils sont obligés de persuader les élèves et leurs parents du sens de la formation à travers le grec et le latin.

Deuxième remarque. Je l'ai déjà mentionné : la situation du grec est précaire. Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que nous n'avons que peu d'instruments, sauf notre zèle, pour lutter contre la disparition en secondaire.

Troisième et dernière remarque. Une réforme est annoncée: le gouvernement flamand a l'intention de réformer l'enseignement secondaire et d'introduire une nouvelle structure à partir de 2014. Nous attendons avec impatience le plan définitif, mais les fuites ne présagent rien de bon. Tout d'abord, le projet du ministre prévoit un renforcement en 1^{er} degré de la formation de base. Il n'y aurait plus ou peu de place pour des options. Dans cette perspective les langues anciennes perdraient des heures de classe. Le ministre a également l'intention de faire disparaître les formes d'enseignement et de les substituer par des 'domaines d'intérêts'. On se demande avec inquiétude où se trouveront le grec et le latin. Sera-t-il encore possible de combiner 'latin et mathématiques', ou 'grec et sciences' en troisième degré ? On n'en sait rien, à l'heure actuelle, mais les professeurs de lettres classiques sont inquiets.

FELIX CLAUS, ex-consigliere pedagogico per lo studio delle lingue classiche.

Torino 2012-04-13